



# Groupe de travail Orientation

1

*Séance du 7 avril 2009*

# SOMMAIRE

2

- 1. Calendrier des séances du groupe de travail**
- 2. Point d'information sur les appels à projets**
- 3. Restitution de la 1ère séance**
- 4. Intervention des fédérations de parents d'élèves**
- 5. Synthèse des premières contributions**

# 1. Calendrier des séances du groupe

3

## 1. Quatre réunions de travail

- 21 avril 2009 – 17h à 19 h : salle du centenaire
- 28 avril 2009 – 17h à 19 h : salle du centenaire
- 5 mai 2009- 18h15 à 20h15 : 66 rue de Bellechasse - salle A -108
- 12 mai 2009- 17h à 19 h : salle du centenaire

## 2. Une réunion en séance plénière le 9 avril

- Une séance partagée
- Un échange avec richard Descoings

## 2. Point d'information sur les appels à projets (1)

4

### **Axe 1 : Réduire les sorties prématurées du système de formation initiale**

- ✦ Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures
- ✦ Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs
- ✦ Approfondir le dispositif d'orientation active
- ✦ Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle
- ✦ Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire (*Programme sur proposition du Conseil scientifique*)
- ✦ Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

## 2. Point d'information sur les appels à projets (2)

5

### **Axe 2 : Améliorer la transition entre formation et emploi**

- ✦ Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

### **Axe 3 : Prévenir les ruptures**

- ✦ Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté

## 2. Point d'information sur les appels à projets (3)

6

- ✦ **6 avril**: réunion du conseil de gestion du fonds d'expérimentation
- ✦ **6 au 10 avril** : publication des premiers appels à projets
- ✦ **31 mai** : clôture du dépôt des candidatures
- ✦ **Avant le 15 juillet** : réunion des jurys ; sélection définitive des projets ; rédaction des conventions de partenariat

### 3. Restitution de la 1ère séance

7

1. Des points de consensus
2. Des problématiques évoquées à approfondir

# 3. Restitution de la 1ère séance (1)

## 1. Des points de consensus

8

- L'orientation ne doit pas se limiter aux seuls paliers d'affectation (3<sup>e</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale) mais doit être un processus continu, mûri, inscrit sur l'ensemble du parcours scolaire et étudiant
- L'orientation est un enjeu collectif, qui doit associer élèves et étudiants, parents, professionnels de l'orientation, enseignants, chefs d'établissement et acteurs du monde économique et social.
- 3 enjeux ont été mis en exergue :
  - Améliorer l'accès à l'information sur les formations, sur les débouchés professionnels, sur les métiers et l'environnement économique → permettre une orientation éclairée ;
  - Développer la logique d'éducation à l'orientation, l'accompagnement des jeunes pour les rendre acteurs de leur projet d'orientation ce qui suppose un accompagnement personnalisé et un encouragement à la connaissance de soi, de ses envies, de ses capacités ;
  - Coordonner les acteurs pour mettre en place une offre d'information et d'orientation lisible, ouverte à tous et néanmoins adaptée à la multiplicité des publics et des besoins.

# 3. Restitution de la 1ère séance (2)

## 2. Des problématiques évoquées à approfondir

9

- Le service d'orientation doit être construit avec les parents d'élèves, répondre à leurs attentes d'information et d'accompagnement des jeunes
- La valorisation chez les élèves, l'estime de soi, la connaissance de soi, valoriser le potentiel, les capacités, les compétences au-delà des seuls résultats scolaires -> avoir une approche globale de l'individu
- La professionnalisation des acteurs de l'orientation – enseignants, chefs d'établissements, conseillers d'orientation, autres ?
- L'inscription dans la perspective d'orientation tout au long de la vie : développer la capacité des jeunes à s'orienter tout au long de la vie
- L'organisation des acteurs de l'Accueil-Information-Orientation
- L'évaluation de services d'orientation : par qui ? quels objectifs ?

# **Synthèse des premières propositions reçues**

# 1. Garantir l'accès à une information de qualité (1)

11

## 1. Distinguer l'information sur les filières de formation et l'information sur les métiers

- ↪ Simplifier la présentation de l'offre de formation trop complexe (CIDJ) ;
- ↪ valoriser l'alternance dans le monde scolaire ;

## 2. Exiger des informations fiables en termes d'insertion professionnelle

- ↪ Ndlr : vérifier le respect de l'obligation pour toutes les formations
- ↪ Ndlr : Comment cette publicité est-elle assurée ?
- ↪ Ndlr : à quel moment ; en continu, lors des paliers d'orientation ?

# 1. Garantir l'accès à une information de qualité (2)

12

## 1. Répondre à la demande d'outils diversifiés d'information

- ↙ Papier, Internet, accueil téléphonique, télévision, accueil physique
- ↙ Intérêt de la plateforme téléphonique et des outils Internet **si** les actions sont coordonnées, complémentaires pour être lisibles par les jeunes et leurs parents
- ↙ Prendre en compte l'importance « des personnes de confiance », des pairs pour être un relais dans l'accès à l'information (avec les limites)
- ↙ Associer les jeunes à la production de l'information afin d'éviter une information « descendante », centrée sur l'offre -> prendre en compte les jeunes comme acteurs pour la démarche d'accès à l'information
- ↙ Ne pas négliger le « face à face » qui est attendu par les jeunes et leurs parents

# 1. Garantir l'accès à une information de qualité (3)

13

## 1. Créer des temps d'information dans la scolarité

- ↪ Idée CCIP de créer 3 ateliers d'information par an (3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup>, Tales) pour les parents et les jeunes au sein des établissements et avec des intervenants ext. >>> organisation par les chefs d'établissement, en lien avec les CO-P et parents.

## 2. Associer les acteurs du monde économique et social

- ↪ Impliquer les organisations professionnelles et les entreprises pour l'information sur les métiers.
- ↪ « sortir des formats habituels et des lieux scolaires » >>> Quelle modalité d'implication des organisations professionnelles et des entreprises, par dispositif ou globale ?
- ↪ Développer les stages pour casser la coupure entre temps de la formation et temps de l'emploi
- ↪ Associer à l'université BAIP et milieux économiques

## 2. Accompagner l'élaboration du projet d'orientation (1)

14

### 1. Développer la connaissance de soi, l'estime de soi pour préparer le choix d'orientation

- ☞ Permettre aux élèves d'évaluer leurs compétences, aptitudes, motivations **sans se limiter aux résultats scolaires** (Unaf : action à développer dès la 6ème – en lien avec les enseignants volontaires, les CO-P et les parents)
- ☞ Donner aux COP mission de mettre en valeur les aptitudes extra-scolaires ; valoriser l'approche des commentaires du bulletin scolaire par les enseignants
- ☞ Avoir une approche globale de la situation du jeune et développer des modes d'intervention et des stratégies diversifiés, adaptés aux publics (Cidj ; Injep)
- ☞ Donner aux jeunes des opportunités d'expérimenter leur utilité sociale (service civique)

### 2. Agir sur les acteurs de l'orientation

- ☞ Former les enseignants au processus d'orientation dans sa dimension psychologique et informative ; former les enseignants au « monde du travail » pour éviter l'orientation par l'échec vers les métiers techniques ou manuels
- ☞ Développer les stages en entreprises pour les futurs enseignants
- ☞ Diversifier le profil des COP et revoir leur formation
- ☞ Mutualiser les pratiques des psychologues/orienteurs qqsoit la structure de rattachement

## 2. Accompagner l'élaboration du projet d'orientation (2)

15

### 1. Un droit à l'accompagnement renforcé pour les publics en difficulté

- ↵ Parce que la capacité à maîtriser l'information est inégale
- ↵ Parce que le maillage de services d'orientation, l'accès à l'information est inégal et a un coût qui n'est pas supportable par tous
- ↵ **Mais** attention à ne pas réserver l'orientation aux jeunes déjà en difficulté

### 2. Concevoir les outils d'éducation à l'orientation en partenariat

- ↵ Inscrire la DP3 dans une dynamique partenariale sur un territoire ; la généraliser au collèger et la prolonger au lycée
- ↵ Associer les parents d'élèves à des Forums de présentation des métiers

### 3. Retenir l'idée d'un temps régulier et marqué pour l'orientation

- ↵ Pour donner du temps libre pour s'informer, permettre un « droit à l'erreur »
- ↵ Pour acter l'importance de l'orientation chez les acteurs (jeunes, parents, professeurs, chefs d'établissement, co-p)

## 2. Accompagner l'élaboration du projet d'orientation (3)

16

### 1. Inscrire l'orientation dans la durée (ex. l'orientation active)

- ↪ La démarche d'orientation active est un progrès mais elle demeure trop ponctuelle et tardive: elle devrait se développer dès la 2<sup>nd</sup>e et la 1<sup>è</sup>re
- ↪ Associer les moments collectifs (visites, salons, ..) et les moments individuels (entretiens d'orientation active)
- ↪ Préparer et former les lycéens et étudiants à l'orientation active
- ↪ Rendre obligatoire la démarche pour toute pré-inscription, y compris pour les filières sélectives telles STS et IUT (à fort taux d'échec) – idée de la lettre de motivation apparue en 1<sup>è</sup>re séance

### 3. Mieux prévenir le décrochage (1)

17

1. **Développer des expérimentations pour offrir une alternative aux jeunes décrocheurs (ACFCI)**
  - ↪ Mieux repérer les jeunes décrocheurs à l'université
  - ↪ Faire connaître les alternatives et autres filières professionnalisantes
  - ↪ Offrir un accompagnement ou un accès à une autre filière, notamment professionnalisante, en cours d'année (rentrée différée)
  - ↪ Permettre à des élèves potentiellement décrocheurs de trouver leur place malgré leurs résultats scolaires
2. **Développer les passerelles pour les échecs en 1er semestre**
  - ↪ Vers les formations professionnalisantes
  - ↪ Vers l'alternance

## 4. Articuler les niveaux d'intervention (1)

18

### 1. Articuler les dispositifs locaux – impulsion régionale

- ↵ sous forme d'un partenariat cohérent entre les acteurs d'une même zone vers qui les jeunes vont « naturellement » tout en permettant aux acteurs de conserver leur spécificité tout en offrant une compréhension claire du rôle de chacun (Cidj)
- ↵ Développer des normes de qualité au niveau national
- ↵ encourager la lisibilité des structures et dispositifs d'offre d'information en regroupant par des expérimentations les acteurs d'un territoire autour d'un projet commun (type cité des métiers) – rôle d'impulsion du niveau régional

### 2. Améliorer la connaissance de l'offre d'information-orientation

- ↵ Les jeunes ne comprennent pas les missions des institutions et leur mode d'intervention -> Développer la communication sur l'offre locale d'information-orientation (Cidj)

### 3. Envisager des regroupements

- ↵ Au niveau des mesures participants de l'orientation
- ↵ Au niveau des psychologues/orienteurs